



Comment est-ce que le Fonds de l'aide judiciaire du "Cercle d'amis d'asile de Radolfzell" aide?

Vous pouvez recevoir une aide financière pour votre procédure de demande d'asile:
Pour les honoraires de l'avocat, les expertises, les certificats médicaux, les traductions.

Qui est-ce qui est autorisé à recevoir l'aide? Qu'est-ce que vous devez faire?

Vous devez

- habiter à Radolfzell
- posséder une "Zeller Karte" valide
- recevoir de l'argent seulement du „Landratsamt“ (le bureau de l'arrondissement rural) et n'avoir pas d'autres revenus

Ainsi nous contrôlons votre l'indigence. Aussitôt que cela soit clarifié, vous pouvez demander une aide financière allant jusqu'à 250 €. Nous examinons votre demande conjointement avec votre avocat. Pour ce faire, nous avons besoin de documents. (Par exemple votre procès verbal de l'audience, la décision du BAMF et autre documents importants). Si l'avocat, le traducteur ou l'expert accepte le mandat, le Fonds de l'aide judiciaire accorde l'aide financière et transfère le montant à la personne responsable (soit l'avocat, le traducteur ou l'expert).

Que devez-vous faire?

Parfois, l'Etat supporte les frais du processus en totalité ou en partie. Dans ce cas, l'aide financière ou la partie de l'aide financière est transférée de retour au compte bancaire IBAN DE87 6925 0035 1055 2807 60, BIC: SOLADES1SNG de la Sparkasse Hegau Bodensee. Nous examinons la décision sur la question des frais.

Si, entre-temps, vous travaillez et gagnez de l'argent ou si vous avez d'autres revenus, il faut que vous remboursiez l'aide financière entièrement ou partiellement. A l'aide de la "Zeller Karte" nous contrôlons jusqu'à la fin du processus si vous êtes encore indigent.